

---

**1<sup>re</sup> réunion plénière de la  
Plateforme paneuropéenne sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation  
ETINED  
Conseil de l'Europe,  
24-25 novembre 2016**

---

## RAPPORT GÉNÉRAL

Par Inese Voika

Membre du groupe de pilotage d'ETINED

La première réunion plénière d'ETINED a eu lieu à Strasbourg les 24 et 25 novembre.

La Plateforme paneuropéenne sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) a été mise en place en avril 2013, avec un mandat politique issu de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation. Sa conférence à Helsinki, intitulée « Gouvernance et Éducation de qualité » proposait d'établir une plateforme paneuropéenne d'échange d'information et de bonnes pratiques sur l'éthique et l'intégrité dans l'éducation, une « attention particulière devant être portée à la lutte contre la corruption et la fraude dans l'enseignement et la recherche. »

ETINED a pour objectif de relever ce défi en instaurant un dialogue authentiquement européen ainsi qu'une coopération intergouvernementale, et en s'appuyant sur les matériels et les normes élaborés par le Conseil de l'Europe.

Le travail d'ETINED est reposé sur le postulat qu'une éducation de qualité et exempte de corruption n'est possible que si tous les acteurs concernés de la société s'engagent à respecter pleinement certains principes éthiques fondamentaux tant dans la sphère publique que professionnelle, au lieu s'appuyer sur des dispositifs réglementaires « imposés d'en haut ». Au cours de la première réunion plénière, les participants et les intervenants ont mis l'accent sur ce point à plusieurs reprises.

Au cours de la réunion plénière, trois grands sujets ont été abordés :

### **1. Comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation**

Il s'agissait principalement de tirer les enseignements des codes d'éthique existants dans les établissements d'enseignement, en présentant plusieurs études de cas et une étude paneuropéenne sur les codes destinés aux enseignants. *Voir page 3 pour plus de détails.*

### **2. Intégrité académique et plagiat**

La séance a été consacrée aux approches visant à développer une intégrité pédagogique effective dans les établissements d'enseignement supérieur et à mettre en place des mécanismes pour combattre le recours à des rédacteurs de métier et la menace que cette pratique fait planer sur l'intégrité académique. *Voir page 5 pour plus de détails.*

### **3. Reconnaissance des qualifications**

Il s'agissait principalement de tirer les enseignements des approches existantes pour gérer l'usurpation de qualifications aux niveaux individuel et institutionnel, en utilisant les exemples du Royaume-Uni et de la Suède. *Voir page 6 pour plus de détails.*

Ian Smith, University of the West of Scotland, et Tom Hamilton, General Teaching Council for Scotland (Conseil pédagogique général pour l'Écosse), ont ouvert la réunion plénière en présentant les travaux sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation réalisés à

ce jour par le Conseil de l'Europe. Tomáš Foltýnek, membre du groupe de pilotage d'ETINED et travaillant à l'université Mendel (République tchèque), a fait le point sur l'étude comparant les politiques relatives à l'intégrité académique dans l'Europe du Sud-Est. Il a été proposé de mener des études similaires dans d'autres régions, dans le cadre des activités d'ETINED.

Un groupe de partenaires d'ETINED, issus de l'Unesco, de l'Union des étudiants d'Europe et du réseau NARIC, a confirmé l'importance des sujets couverts par ETINED et encouragé à poursuivre le développement de la coopération et du partenariat avec des acteurs pertinents du domaine.

À la fin de la réunion plénière, les participants ont discuté des prochaines étapes pour 2017 et examiné des pistes pour la période 2018-2019. Pour 2017, il a été suggéré que la plateforme constitue des groupes de travail distincts, pour faire avancer les travaux sur trois thèmes traités pendant les sessions plénières, et qui se réuniraient trois fois en 2017. Parmi les thèmes potentiels qu'ETINED pourrait traiter à l'avenir, les participants ont mentionné la lutte contre les pots-de-vin et les autres formes de corruption dans les établissements d'enseignement, ainsi qu'une concentration des efforts sur la formation professionnelle.

La prochaine session plénière se tiendra à Strasbourg à la fin de 2017. La conférence intitulée *Plagiarism across Europe and beyond 2017* (Le plagiat en Europe, en 2017 et au-delà), qui se déroulera du 24 au 26 mai 2017 à Brno (République tchèque), sera l'un des principaux événements de la plateforme ETINED pour cette année.

Les nouvelles données issues du baromètre de corruption de Transparency International, relatives à la corruption au sein des établissements d'enseignement ont été présentées en séance plénière. Elles montrent que la corruption demeure un grave problème dans de nombreux États membres du Conseil de l'Europe.

## Global Corruption Barometer 2016 © Transparency International

“Have you or another member of your household **paid a bribe** to any one of eight public services in the past 12 months?”

Public education (primary or secondary) %



## Rapports des différents axes de travail

### **1. Comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation**

Principaux documents étudiés pendant la réunion plénière :

- **Étude européenne portant sur les codes de conduite pour les enseignants des écoles**  
Réalisée pour le Conseil de l'Europe par le Centre PROVIDUS pour les politiques publiques (Lettonie) et présentée en séance plénière par Mme Maria Golobeva
- **Présentation sur le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption dans l'enseignement supérieur en Arménie**  
Présentée en séance plénière par Robert Sukiasyan, représentant du ministère de l'Éducation et de la Science de la République d'Arménie
- **Code d'éthique en Arménie**  
Présenté pendant l'atelier par Arevik Anapiosyan, Institut des politiques publiques (République d'Arménie)
- **Évaluation de la mise en œuvre des résultats du projet PACA en ce qui concerne les codes d'éthique en Albanie**  
Présentée lors de l'atelier par Astrit Dautaj, Institut pour le développement de l'éducation (Albanie)

Pendant la réunion, Mme M. Golobeva a présenté les conclusions préliminaires de l'étude européenne sur les codes d'éthique pour les enseignants, réalisée pour le compte du Conseil de l'Europe par le Centre PROVIDUS pour les politiques publiques (Lettonie).

L'étude met l'accent sur le rôle des codes de conduite dans l'éducation ; s'ils sont appliqués avec sérieux, ils peuvent renforcer l'éthique du corps enseignant. Ces codes constituent des expressions des valeurs et des principes de la profession ; ils permettent de communiquer les normes de cette dernière aux autres parties prenantes. Le respect du code peut améliorer l'expérience éducative des élèves et de leurs parents. Les codes et leurs mesures de mise en œuvre guident, soutiennent et intègrent professionnellement les enseignants. Ils peuvent aussi être utilisés comme outils de régulation s'appuyant sur des procédures établies et des instances de suivi et d'exécution.

En Europe, les codes et les approches pour leur mise en œuvre sont très divers. 10 pays n'ont pas de code au niveau national ; pour 14 autres pays, il n'y avait aucune information sur le sujet. 10 pays ont été étudiés de manière approfondie.

Selon les pays, le niveau de détail des codes diffère, tout comme l'usage qu'ils font des principes directeurs internes ou des mécanismes de contrôle externes. Les codes peuvent être élaborés et adoptés au niveau gouvernemental, ou par les organismes professionnels des enseignants et autres éducateurs.

Pour l'élaboration et la mise en œuvre des codes, l'étude s'inspire des bonnes pratiques dans des domaines-clés. Ces bonnes pratiques comprennent par exemple la participation

des parties prenantes à l'élaboration des codes pour les enseignants, comme c'est le cas en Écosse, en Irlande et en Finlande, où le code est conçu « par des enseignants pour les enseignants », sous l'égide d'un organisme étroitement lié au corps enseignant.

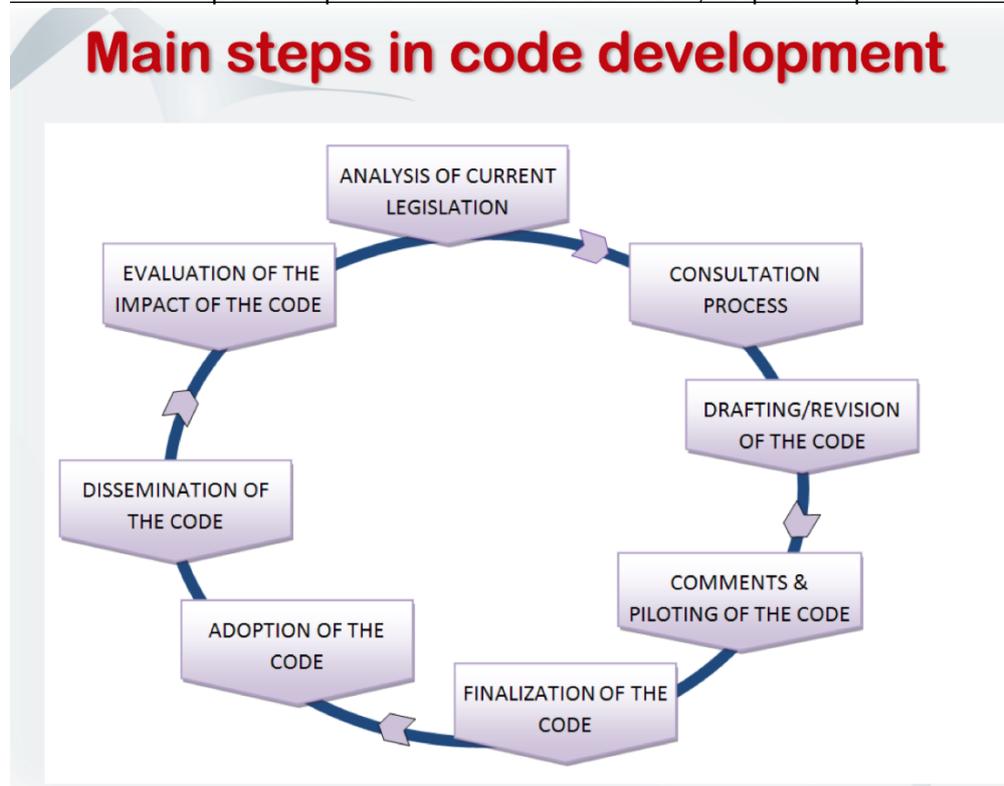
Dans les pays où le code n'est pas seulement vu comme une norme idéale, mais aussi comme un ensemble de principes directeurs concrètement liés au travail des enseignants, l'accent est mis sur la sensibilisation des ces derniers au code tout au long de leur carrière.

Les ateliers pratiques et les formations pour les enseignants constituent de bons moyens pour la mise en œuvre des codes, lorsque les organismes professionnels dépositaires des codes y participent. Le comité d'éthique finlandais est un exemple de bonne pratique : il rédige des avis sur des problèmes éthiques particuliers rencontrés par les enseignants.

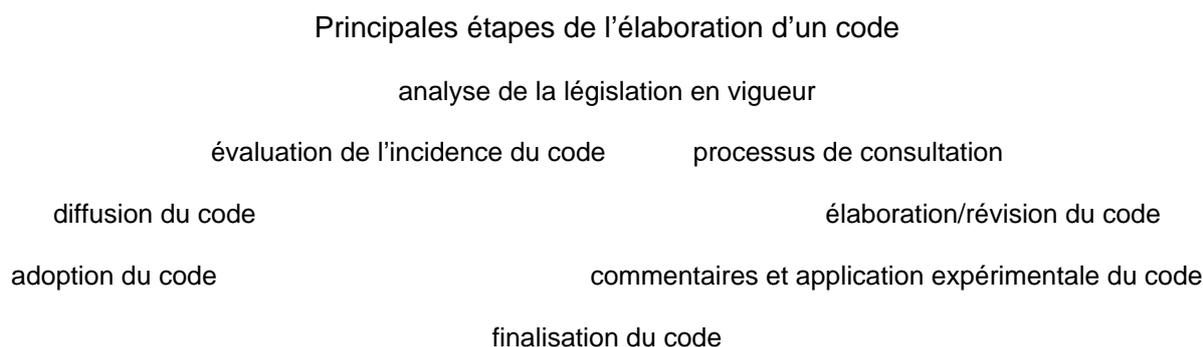
Des procédures disciplinaires adaptées sont nécessaires pour que les codes demeurent pertinents. Les sanctions ne doivent pas être le moyen principal d'assurer l'application des codes de conduite, mais plusieurs pays permettent de déposer une plainte ou de faire appel à d'autres moyens de contrôle professionnel dans le cadre d'une procédure équitable, menée par un organisme professionnel reconnu.

Les révisions régulières du code montrent qu'il s'agit d'un instrument pratique. L'étude a mis en évidence plusieurs défis et carences dans les codes destinés aux enseignants : code non lié à la culture professionnelle, règles sans énoncé de valeurs ambitieux, manque d'adhésion des intéressés (codes élaborés au niveau du gouvernement central, communication descendante), absence de cadre clair pour la mise en œuvre.

Tableau 2 Principales étapes de l'élaboration d'un code, diapositive présentée en séance plénière



## Légende



## **2. Intégrité académique et plagiat**

Deux études de cas ont été analysées lors de la réunion plénière.

- Le projet « RefairEnce », pour prévenir le plagiat dans les universités  
Présenté lors de l'atelier par Ansgar Schäfer, université de Constance
- Le recours à des rédacteurs de métier dans l'enseignement supérieur  
Présenté lors de l'atelier par le M. Philip M. Newton, université de Swansea

**M. Philip M. Newton** a décrit la situation du plagiat dans l'enseignement supérieur, en particulier sous l'angle du « recours à des rédacteurs de métier », qui constitue son sujet de recherche actuel. Environ 1/5<sup>e</sup> (19 %) des cas de plagiat détectés par l'outil électronique « Turnit in » sur les articles universitaires aux États-Unis en 2011/2012 provenaient de sites spécialisés (les « usines à dissertations »), comme opppapers.com ou bignerds.com. M. Newton a montré que le marché du plagiat était étendu, bien établi, facile d'accès, financièrement abordable pour les étudiants et légal dans la plupart des pays. Le marché compte de nombreux acteurs, qui ne fournissent pas seulement des dissertations déjà écrites, mais aussi des services de rédaction sur mesure pour toutes les situations de la vie universitaire, de la dissertation au mémoire de master. Ces services sont également accessibles via des sites pour indépendants.

Pour M. Newton, la lutte contre ce problème passe par « une approche positive, fondée sur des principes et sur la qualité ». Il faut former les enseignants et mettre en place un « modèle d'évaluation rigoureux » permettant uniquement aux personnes qui suivent un cours précis de réaliser des évaluations. Cette mesure devrait être renforcée par une intervention des autorités visant à rendre plus difficile aux sociétés de fournir des « services de rédaction » alors qu'elles affirment « proposer des services de tutorat ».

D'après les recherches de M. Newton sur les institutions universitaires du Royaume-Uni, les cours de pédagogie pour le personnel enseignant des universités n'abordent ni l'intégrité académique, ni la rédaction sous-traitée. Parmi les mesures proposées, M. Newton suggère de mettre l'accent sur « ce que les étudiants sont capables de faire et non sur la rédaction de dissertations » lorsque c'est possible, sur la personnalisation des évaluations et sur le recours à des méthodes plus traditionnelles de travail en classe et d'évaluation. Il propose également d'agir sur le nombre d'étudiants par classe et d'utiliser des pratiques d'évaluation non anonyme. Le développement d'une culture d'intégrité académique, associée à de lourdes amendes en cas d'infraction ainsi qu'à

des outils pratiques, permettant par exemple de bloquer l'accès aux sites proposant des services de rédaction depuis les campus, sont d'autres pistes à explorer.

**Ansgar Schäfer** a présenté des recommandations émanant d'un projet de recherche financé par le gouvernement du Bade-Wurtemberg, en Allemagne :

- Il est impératif de comprendre et de maîtriser les méthodes du travail universitaire. En premier lieu, il faut développer les compétences (exercices, retours d'informations), plutôt que de se concentrer seulement sur l'instruction et la détection.
- Le plagiat ne s'applique pas uniquement aux textes : il peut s'agir d'une photo, d'une formule, etc.
- Les méthodes de travail doivent être partie intégrante des programmes d'une matière donnée.
- Il est important de se saisir de façon stratégique des questions d'intégrité académique au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Cela permet d'assurer l'intégration et la mise en œuvre des mesures prises et l'engagement effectif des parties prenantes. Pour obtenir le résultat désiré, il faut agir de manière transparente, cohérente, juste et déterminée.

### **3. Reconnaissance des qualifications**

Au cours de la réunion plénière, deux études de cas ont été examinées.

- **La fraude dans l'éducation : le degré d'imposture**  
Présentée lors de l'atelier par Cloud Bai-Yun, réseaux ENIC-NARIC au Royaume-Uni
- **L'expérience du Bureau ENIC-NARIC suédois dans le traitement des certificats frauduleux et des usines à diplômes**  
Présentée lors de l'atelier par Erik Johansson, réseaux ENIC-NARIC en Suède

**Cloud Bai-Yun** a fait part de l'expérience et de l'approche de la fraude dans le domaine de l'éducation au Royaume-Uni. Elle a expliqué que le plagiat pur et simple, à base de copiés-collés, était en baisse, car il existe maintenant des outils pour le détecter. En revanche, les « usines à dissertations », les faux certificats et les universités pratiquant la fraude demeurent un problème. Elle a donné des conseils pour détecter un établissement d'enseignement frauduleux. Au Royaume-Uni, plusieurs organismes travaillent sur la fraude au sein du système éducatif, et une meilleure coordination entre eux serait nécessaire.

---

#### Tableau 3

Issu de la présentation de Cloud Bai-Yun, Institutions : NARIC R.-U. - National Agency for the Recognition and International Comparison (Agence nationale pour la reconnaissance et les comparaisons internationales), HEDD – Higher Education Degree Datacheck (Vérification des données des diplômes supérieurs), NAFN - National Anti-Fraud Network (Réseau national anti-fraude), UK RLP - UK Register of Learning Providers (Registre britannique des prestataires d'enseignement), Digitary – [www.digitary.net](http://www.digitary.net)

# Stakeholders: Advice and Guidance

	UK	Offers training	Overseas systems	Verification of quals	Verification of providers	Part of a Network	Legal powers
UK NARIC	✓	✓	✓		✓	✓	
HEDD	✓			✓	✓	✓	
NAFN	✓	✓					
UK RLP	✓				✓		
HEFCE	✓				✓	✓	
Digitary	✓		✓	✓	✓		
Met Police / Trading Standards	✓						✓

Prevention of Educational Fraud | [www.naric.org.uk](http://www.naric.org.uk) | [info@naric.org.uk](mailto:info@naric.org.uk)



## Légende

Parties prenantes : conseils et orientations

R-U      Offres de formation      Systèmes étrangers      Vérification des qualifications      Vérification des émetteurs      Fait partie d'un réseau      Compétences juridiques

NARIC R-U  
 HEDD  
 NAFN  
 UK RLP  
 HEFCE  
 Digitary  
 Metropolitan Police  
 and Trading Standards

Prévention de la fraude dans l'éducation

**Erik Johansson** a présenté quelques bonnes pratiques du groupe d'action antifraude du Conseil suédois de l'enseignement supérieur. Ce groupe d'action interservices élabore des méthodes et des procédures pour empêcher les falsifications lors des processus d'évaluation et d'admission. Il est chargé d'assurer un suivi de la question des certificats frauduleux et de sensibiliser son administration à la question. M. Johansson a donné des exemples de mesures adoptées pour faire face aux problèmes posés par les certifications issues de pays tels que l'Afghanistan, la Moldova ou la Syrie. Il a également donné son analyse des tendances en Europe et de ce qui pourrait être fait pour améliorer le système dans son ensemble.

Conclusions et recommandations, à l'issue des discussions du groupe de travail :

- Le thème couvert par le groupe de travail représente une tendance croissante dans de nombreux pays, malgré des différences nationales. Cependant, on a peu d'informations chiffrées pour évaluer la véritable ampleur du problème. Les solutions ne sont pas nécessairement difficiles à trouver, mais on constate un manque de volonté politique pour résoudre le problème.
- Les fraudeurs d'aujourd'hui utilisent les technologies, mais celles-ci peuvent aussi fournir des solutions pour lutter contre la fraude. Les technologies de vérification peuvent constituer des outils préventifs efficaces : système de vérification électronique, transcription électronique, etc. La transcription électronique devrait prendre le pas sur les documents papier, car les services de vérification électronique sont plus difficiles à falsifier ; la transcription électronique devrait être multilingue et gratuite.
- Le groupe de travail a recensé quelques bonnes pratiques : signalement à la police, vérification de l'authenticité des documents ; utilisation d'une approche cohérente pour élaborer des lignes directrices et des stratégies sur cette question, en prenant en compte tous les types de qualifications. Une sensibilisation de la société en général pourrait être nécessaire pour créer une volonté politique et résoudre le problème.
- Le groupe de travail a insisté sur le rôle du réseau issu de la déclaration de Groningen dans les travaux sur la reconnaissance des qualifications.
- L'objectif pour les actions à venir d'ETINED serait de concevoir des outils concrets, comme des listes de contrôle et des procédures de filtrage pour aider à mesurer le degré d'intégrité d'une institution.
- Un groupe de travail de la plateforme ETINED pourrait réfléchir aux diverses dimensions de la fraude dans l'éducation, par exemple les qualifications obtenues en ligne (usines à diplômes) et le problème de l'accréditation, en prêtant une attention particulière à la coopération européenne.

Les principaux résultats attendus des activités à venir seraient les suivants :

1. encouragement des échanges d'information sur les qualifications reconnues ;
2. constitution de listes de contrôle concernant les informations que doivent vérifier les étudiants ;
3. rédaction de recommandations à l'intention des gouvernements, établissant la responsabilité des pouvoirs publics de fournir des informations sur la reconnaissance.